Les ressources

La préservation des milieux aquatiques

Ressource optimisée

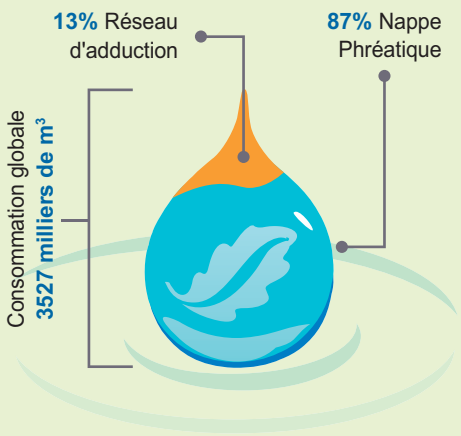

L'origine nappe phréatique est un point positif car l'usage de l'eau n'est pas en conflit avec une consommation humaine, et n'a pas fait l'objet d'un traitement. La condition en est toutefois qu'il s'agisse d'une nappe importante et qui se renouvelle pour ne pas tarir la ressource,ce qui est le cas (nappe des Alpes).

Consommation raisonnée

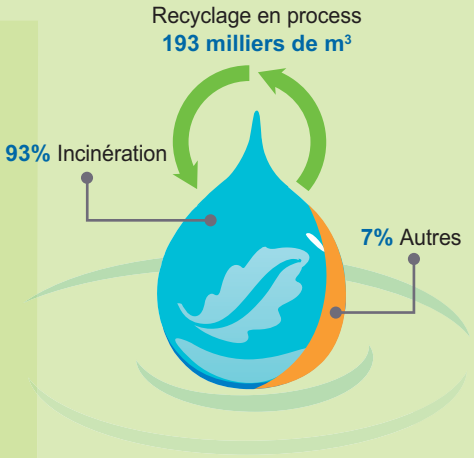

Des réutilisations en interne pour des usages d'entretien des espaces routiers…

Ressource valorisée

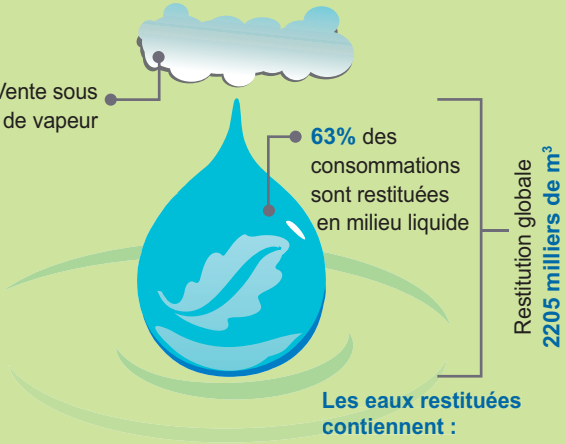

Les milieux aquatiques récepteurs sont, soit des stations d'épuration prévues à cet effet, soit des cours d'eau à fort débit.
Il n'y a aucun rejet dans un milieu ou une zone sensible.

Les eaux restituées contiennent :
(avec des teneurs inférieures aux seuils réglementaires)

En tonnes par an :

> Sels solubles	4 503
> DCO	1 179
> MES	23,1
> Métaux totaux	1,4
> METOX	3,1
> Azote total	22,4
> AOX	3,1

>> La surveillance des eaux

Les sites de Séché Environnement sont équipés de piézomètres permettant d'analyser régulièrement l'état des nappes phréatiques afin de garantir la qualité des eaux souterraines.
Ces installations font l'objet d'améliorations permanentes. Ainsi, au droit de l'usine d'incinération de Trédi Saint-Vulbas, une étude a été menée par la technologie des « panneaux de conductivité électriques » afin de modéliser en trois dimensions les écoulements préférentiels de la nappe souterraine. Les résultats ont montré le bien fondé des dispositions actuelles de contrôles piézométriques de la nappe, et ont confirmé la justesse de l'implantation des ouvrages de prélèvements et de la barrière hydraulique.

>> La qualité des eaux restituées

L'étude d'acceptabilité du rejet de l'usine de Trédi Saint-Vulbas dans le « Rhône » a franchi en 2009 une nouvelle étape. Les résultats cumulés obtenus à partir des analyses des poissons, des corbicules*, des matières en suspension, des sédiments ou des rejets, ont été compilés par un groupe scientifique constitué à cet effet.
Il s'agit d'une des études les plus complètes jamais menées en France sur la problématique des PCB. Elle montre que le « Haut Rhône » dès l'amont de l'usine, présente un niveau d'imprégnation PCB équivalent au tiers de la nouvelle valeur réglementaire pour la qualité alimentaire des poissons. En aval, un impact du rejet du site, sans pour autant être totalement écarté, n'est ni manifeste ni clairement démontré.
L'explication en est l'extrême faiblesse du niveau de rejet depuis quelques années, équivalent à celui d'une station d'épuration urbaine de 75 000 équivalents habitants. Ces résultats sont très positifs pour le site au regard des situations nettement dégradées, toutes sources confondues, mises en exergue par les services de l'Etat depuis deux ans, c'est-à-dire depuis que les poissons sont systématiquement analysés dans tous les fleuves et rivières de France.

** organismes bivalves*